



Communiqué

23 janvier 2025

Dialogue avec le secteur en 2024

Comme il s'y était engagé, le BAOB a relancé une série de dialogues avec plusieurs cabinets de révision EIP et non EIP au cours de l'année 2024 afin de mieux cerner les défis auxquels le secteur est (reste) confronté.

Le BAOB tient à remercier vivement tous les réviseurs d'entreprises qui ont participé aux rencontres bilatérales ou aux tables rondes qu'il a organisées pour le temps qu'ils y ont consacré et pour leur grande ouverture d'esprit.

Les entretiens menés dans le cadre de ce dialogue contribuent à l'exercice d'une supervision proportionnelle et fondée sur les risques. Tous les réviseurs d'entreprises ayant participé aux entretiens partagent avec le BAOB la conviction que ce dialogue est important et instructif et souhaitent réitérer l'initiative en 2025.

Nous souhaitons au secteur une année 2025 passionnante et prospère!

Messages clés

Les réviseurs d'entreprises qui ont participé aux rencontres bilatérales ou aux tables rondes organisées par le BAOB ont apprécié le fait de pouvoir discuter de manière ouverte et transparente avec leur superviseur. En outre, malgré le stress que peuvent occasionner les inspections du BAOB, les réviseurs d'entreprises ont manifesté leur satisfaction quant au caractère indépendant des contrôles qui sont menés par le BAOB.

Les sujets de discussion qui ont été proposés aux participants étaient les mêmes que ceux proposés à l'occasion des dialogues organisés en 2023. En substance, le contenu des discussions a peu évolué par rapport à l'année passée¹ avec toutefois les nuances suivantes.

¹ Voir le communiqué publié le 14 décembre 2023 : <u>Le dialogue avec le secteur : un processus instructif à réitérer</u>.



2 / Communiqué / 23-01-25

Ressources humaines

Il ressort des entretiens menés que l'attractivité de la profession reste une préoccupation importante au sein des cabinets. Le manque de jeunes réviseurs d'entreprises désireux de se lancer dans la profession pourrait engendrer un problème structurel, obligeant les cabinets à refuser des clients. La baisse de la qualité de l'audit n'est en effet pas une option.

Le recrutement de collaborateurs (expérimentés) est devenu le défi majeur du secteur. Les sollicitations spontanées ont disparu. Les bureaux de recrutement se sont accaparés le marché mais ne proposent que peu, voire pas de candidats répondant au profil recherché. Les tarifs élevés pratiqués par les bureaux de recrutement sont en outre difficiles à assumer pour des cabinets de plus petite taille.

La rétention du personnel reste également une préoccupation importante. De même que l'acceptation de signer des missions par les collaborateurs ayant obtenu leur titre. Selon les participants, « le goût des responsabilités se perd peu à peu chez les jeunes. ».

L'adoption de la *Corporate Sustainability Reporting Directive* (CSRD) et l'opportunité des nouveaux services d'audit exercent une pression supplémentaire sur le recrutement. Toutefois, elles offrent également une excellente occasion de développer de nouvelles compétences et d'attirer des personnes présentant des qualifications et diplômes variés. La concurrence pour les profils expérimentés est grande car la CSRD impose une nouvelle réalité tant aux entreprises déclarantes et aux experts-conseils qu'aux réviseurs d'entreprises.

Les participants décrivent le secteur de l'audit comme une profession difficile mais surtout passionnante. Ils ne changeraient de profession pour rien au monde !

International Standard on Quality Management (ISQM) 1

L'entrée en vigueur de l'ISQM 1 est ressentie par de nombreux réviseurs d'entreprises comme une (nouvelle) charge administrative lourde et coûteuse.

La mise en œuvre des diligences requises a nécessité énormément de temps, « sans valeur ajoutée pour les clients et donc sans impact sur les honoraires » selon plusieurs participants. Certains participants expliquent que l'exercice consiste à mettre sur papier ce qui était déjà connu. D'autres, venant de plus grandes structures, estiment que la norme renforce l'approche risk based et mène surtout à des discussions intéressantes au sein du cabinet et du réseau international sur la clientèle, leur profil de risque et les honoraires nécessaires pour opérer un contrôle correct et qualitatif.

Malgré la hausse continue des honoraires d'audit, le département audit des plus grandes structures conserve généralement un rendement plus faible que les autres départements (comptabilité, consultance...) en raison du coût de la qualité de l'audit au sens large.

De l'avis des participants, les outils ISQM disponibles sur le marché belge n'étaient pas opérationnels en temps utile, surtout ceux destinés aux structures grandes ou moyennes et les licences sont en outre très coûteuses.



3 / Communiqué / 23-01-25

Certains réviseurs d'entreprises regrettent par ailleurs que le législateur n'ait pas veillé à une entrée en vigueur de la norme différée pour les cabinets de révision de plus petite taille. Ils affirment que le laps de temps entre l'approbation de la norme et l'entrée en vigueur de celle-ci était déraisonnablement court et espère que le BAOB en tiendra compte dans son approche de contrôle.

Le Plan d'action 2024 du BAOB visait l'adoption d'une approche pédagogique quant au contrôle de la mise en œuvre de la norme ISQM 1. Dans ce contexte, le BAOB a décidé de limiter le scope du contrôle de l'organisation du cabinet à certaines composantes de la norme ISQM 1².

Le BAOB a aussi décidé de continuer, pour l'instant, à publier volontairement ses guides de contrôle dans un objectif pédagogique, didactique et préventif.

Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD)

Fin 2023, nous écrivions qu'une évolution réglementaire n'aura rarement généré autant d'enthousiasme que le futur reporting en matière de durabilité. Cette matière suscitait un grand intérêt dans les cabinets, tant auprès des jeunes qu'auprès des auditeurs expérimentés, et était perçue comme un facteur positif majeur de l'attractivité de la profession pour les plus jeunes.

Un an après, les réactions par rapport à l'audit de l'information en matière de durabilité sont moins positives. L'enthousiasme des jeunes collaborateurs, souvent évoqué l'an passé, ne fait plus l'unanimité chez les participants au dialogue membres de cabinets de révision de plus petite taille.

Tandis que certains s'organisent pour recruter des spécialistes en la matière, d'autres envisagent de ne pas renouveler leur mandat de commissaire au sein d'entités soumises à cette règlementation.

La charge de travail des réviseurs d'entreprises est déjà importante et avec la règlementation ESG, cette charge de travail ne fera qu'augmenter. Cette nouvelle activité d'audit exige elle aussi des investissements sous la forme de formations et de différentes collaborations avec de nouveaux spécialistes.

Il appartiendra aux réviseurs d'entreprises de créer de la confiance au travers de leur rapport sur les thèmes relatifs à la durabilité les plus pertinents pour l'entité contrôlée et ses parties prenantes. Le BAOB est conscient qu'il s'agit d'un nouveau défi de taille pour la profession.

² Le Plan d'action 2025 reste inchangé à cet égard, avec l'ajout de l'ISQM 2 (revue de la qualité des missions) pour les grands cabinets de révision.



4 / Communiqué / 23-01-25

Honoraires et derisking

Les honoraires continuent à progresser. Cette tendance est soutenue par une forte demande de nommer un commissaire. Cette demande semble graduellement excéder l'offre et mène au refus de clients actifs dans des secteurs à risque ou ayant des problèmes financiers (continuité). La tendance est donc au *derisking*.

Cependant, tous les participants au dialogue ont fait part de doléances sur la pression à la baisse des honoraires dans le cadre des marchés publics, menant à des honoraires trop bas, voire dérisoires et irréalistes.

Cette problématique menace non seulement l'éthique de la profession, mais également la qualité de l'audit. Pour être mené qualitativement, un audit nécessite des ressources adéquates en temps et en expertise. L'on est en droit de se demander comment un réviseur d'entreprises peut assurer un travail de qualité en pratiquant des tarifs irréalistes.

De telles pratiques créent une pression injuste sur les réviseurs d'entreprises qui proposent des tarifs en adéquation avec la charge de travail exigée par les normes professionnelles. Il en résulte une distorsion de concurrence qui nuit à l'équilibre du marché et dévalorise la profession dans son ensemble. Ces pratiques risquent en effet d'entrainer une baisse de la qualité des audits au détriment des parties prenantes des secteurs concernés, et plus largement, une baisse de la confiance envers la profession.

Le BAOB continuera nécessairement d'être attentif à de telles pratiques dans le cadre de son analyse de risques. Le BAOB mènera un contrôle thématique à ce sujet en 2025.

* * *